

FEUILLE DE ROUTE 2025

Inscrit dans son ADN, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) a toujours été un élément essentiel à la survie de la société Epsilon. Notre feuille de route 2023-2025 décrit alors notre ambition de maintenir notre statut d'acteur responsable et durable. Elle s'appuie sur trois grands piliers, notamment la **prospérité économique (1)**, le **bien-être des collaborateurs et la communauté (2)** et la **préservation de l'environnement (3)**.

PILIER 1: MAINTENIR SA PERFORMANCE ECONOMIQUE

N°	ENGAGEMENTS	ACTIONS PRIORISEES	ODD REPONDUS
1	Travailler en conformité aux exigences du client ainsi que des parties intéressées	Satisfaire les exigences des clients et des PI	  
		Maintenir une efficacité de production rentable	
		Améliorer le taux d'acceptation client	
2	Assurer la mise à disposition des moyens humains et matériels dans la réalisation de tous les processus	Augmenter le taux d'atteinte des objectifs	
3	Entretien et faire évoluer notre système de management	Maintenir toutes les certifications, sans suspension	

FEUILLE DE ROUTE 2025

PILIER 2: AGIR EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS ET SA COMMUNAUTÉ

N°	ENGAGEMENTS	ACTIONS PRIORISEES	ODD REPONDUS
7	Investir dans la montée en compétences et l'employabilité de nos collaborateurs	Offrir des formations aux collaborateurs	 
8	Améliorer la qualité de vie au travail (QVT)	Investir dans la SST	
9	Aider nos collaborateurs à avoir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle	Mettre en place une cellule d'écoute pour conseiller et orienter nos collaborateurs	
10	Respecter scrupuleusement la charte sociale d'Epsilon	Sensibiliser tous nos collaborateurs tant externes qu'internes sur la charte sociale	
11	Soutenir et participer au développement économique, social et environnemental de notre zone d'implantation	Promouvoir l'éducation environnementale	  

FEUILLE DE ROUTE 2025

PILIER 3: PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

N°	ENGAGEMENTS	ACTIONS PRIORISEES	ODD REPONDUS
12	Réduire et trier nos déchets pour une meilleure valorisation et recyclage de ceux-ci	<p>Réduire à la source les déchets produits</p> <p>Valoriser les déchets produits</p>	     
13	Limiter au maximum les pollutions et les nuisances (bruit, vibration...) pour le voisinage	<p>Suivre nos émissions carbonees</p> <p>Faire une analyse environnementale régulière</p>	
14	Appliquer des mesures d'économie d'énergie en encourageant les changements de comportements et en favorisant l'achat d'équipements moins énergivores	Utiliser des machines moins énergivores et des lampes LED	
15	Maîtriser nos consommations d'eau, d'énergie et de matières premières	Mettre en place un système de suivi centralisé de nos consommations d'eau, d'énergie et de matières premières	
16	Adopter des mesures compensatoires des impacts environnementaux	Effectuer des Reboisements intensifs et durables	